

Guide de la prévention des déchets



**Nous avons appris à trier,
apprenons à moins jeter !**



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GÉNÉRAL

www.puydedome.fr

▶ ÉDITO



Mieux vaut prévenir que guérir, c'est vrai pour les hommes, ça l'est aussi pour leur environnement.

Aussi, parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, le Conseil général du Puy-de-Dôme a-t-il composé ce guide afin que chacun puisse y trouver les clés du « jeter moins ».

Pourquoi jeter moins ?

Parce que jeter a un coût. Un coût financier pour nous, mais aussi un coût pour notre environnement qui reçoit des déchets nocifs et, surtout, des déchets que nous produisons dans des quantités inquiétantes.

Nous jetons deux fois plus qu'il y a 40 ans !

Moins jeter est donc devenu un véritable enjeu de société pour notre département.

C'est pourquoi, coordinateur de la prévention des déchets sur notre territoire, le Conseil général a fait de leur réduction l'une des priorités de sa politique en la matière.

Chaque jour, dans le cadre de notre Plan Départemental de Prévention des Déchets, notre collectivité s'engage aux côtés des acteurs du territoire (ADEME, syndicats de collecte, VALTOM). Animation du réseau, suivi et évaluation, exemplarité, sensibilisation, nos actions jusqu'en 2015 sont planifiées, concertées, raisonnées.

Il s'agit d'un travail d'équipe qui implique chacun.

Vous faites partie de cette équipe, vous avez votre rôle à jouer dans une partie où il n'y a pas de petit geste mais où l'action de chacun, à son échelle, permettra à la situation d'évoluer.

Cette question nous concerne tous, ensemble, et c'est ainsi que nous devons agir. Ensemble, nous avons appris à trier.

Ensemble, dès aujourd'hui, apprenons à moins jeter.

Jean-Yves GOUTTEBEL,
Président du Conseil général

▶ SOMMAIRE

Ensemble, réduisons nos déchets..... 3

Le Puy-de-Dôme s'engage dans la prévention des déchets 4

Je composte..... 5

J'achète malin 6

J'évite les déchets superflus 7-8

Je donne une seconde chance aux objets 9

Je trie mieux 10

Que sont l'éco-conception et les écolabels ? 11



Retrouvez et téléchargez ce guide sur
www.moinsdedechets.com
www.puydedome.fr/dechets

GUIDE DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Supplément du magazine du Conseil général :

« Puy-de-Dôme en mouvement »

Hôtel du Département

Service politique des déchets

24, rue Saint-Esprit

63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél : 04 73 42 02 46 – Fax : 04 73 42 71 41

Mail : contact@cg63.fr

www.puydedome.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel

Rédactrice en chef : Dominique Lamirand

Rédaction : Christine Raynaud, Cécile Berton, Laurence Rapp,

Thibault Teisserenc, avec le concours des services du VALTOM

Photographies : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, Jodie Way,

Pierre Antoine / Eco-emballages

Illustrations : TAN GRAM COM / VALTOM (pages 3, 4, 5, 6, 7, 11)

et ADEME

Impression : Roto Aisne

Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)

Diffusion : Logigônes

Tirage : 100 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution (novembre 2013)

ISSN : 1158-0720

Le guide est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Ensemble, réduisons nos déchets

Aujourd'hui chaque Puydômois produit 550 kg de déchets par an, soit environ 1,5 kg par jour : c'est 2 fois plus qu'il y a 40 ans.

La prévention, ce sont toutes les actions visant à réduire la quantité et la nocivité des déchets.

Pourquoi réduire nos déchets ?

Le traitement des déchets a un coût et un impact sur l'environnement, alors que nous pouvons épargner les ressources naturelles en adoptant un mode de vie et de consommation plus responsable et durable.

Comment réduire nos déchets ?

Le déchet qui pollue le moins est celui que l'on ne produit pas. En modifiant nos habitudes, nous évitons le gaspillage. Chaque geste est essentiel, c'est à chaque fois quelques kilos de déchets en moins.

Il n'y a pas de petits gestes lorsque l'on est 650 000 Puydômois à les faire. Grâce à ce guide, découvrez comment agir au quotidien !



INTERVIEW

“ Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! ”

Bernard Sauvade

Vice-président du Conseil général chargé de l'environnement et de l'aménagement du territoire.



« On ne peut plus se contenter, aujourd'hui, d'éliminer les déchets. Surtout lorsque l'on sait que 39 % du gisement d'ordures ménagères pourraient être évités. En compostant, en posant un autocollant stop pub sur sa boîte aux lettres, en limitant nos consommations de papier, en évitant de gaspiller notre nourriture ou en privilégiant la réparation ou le réemploi de nos matériels usagés ou

inutilisés, on peut réduire le volume de nos poubelles. C'est essentiel pour l'environnement, mais aussi sur le plan économique : nous préservons à la fois les ressources naturelles de la planète et le porte-monnaie des ménages. Toutes ces actions de prévention sont au cœur du plan départemental de prévention des déchets mis en place par le Conseil général, en partenariat avec l'ADEME. Ce plan accompagne les pro-

grammes de prévention que sont tenus d'élaborer tous les syndicats locaux de collecte. Notre objectif est de sensibiliser tous les Puydômois à ces pratiques éco-responsables afin de réduire notre production de déchets. »

Le Puy-de-Dôme s'engage dans la prévention des déchets

La prévention des déchets est une priorité du Conseil général.

La loi Grenelle impose à votre syndicat de collecte des ordures ménagères de mettre en œuvre un programme d'actions pour réduire ses déchets. Objectif : **moins 7% d'ordures ménagères en 5 ans.**

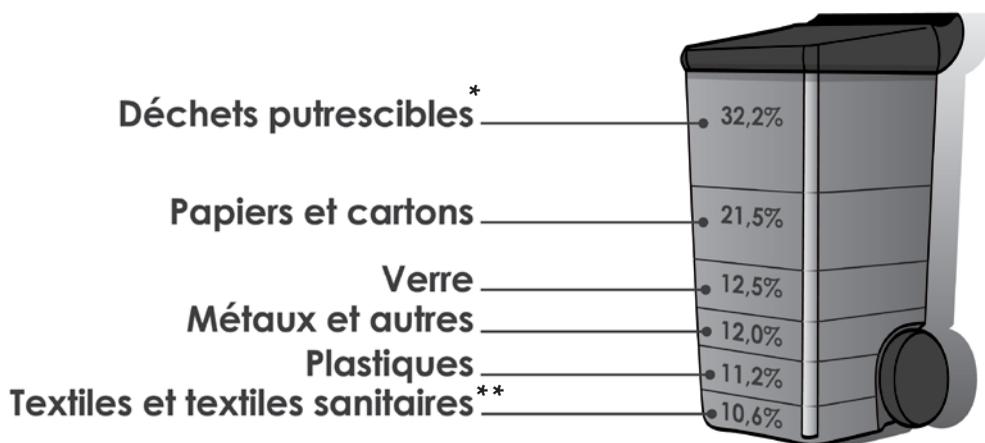
Le Conseil général est le chef d'orchestre de ces programmes, il coordonne l'ensemble des actions pour que chacun puisse agir où qu'il se trouve dans le département.

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'EST FIXÉ 10 OBJECTIFS :

- Développer le **compostage** de proximité.
- Promouvoir le **réemploi et la réparation**.
- Réduire les déchets générés par **l'activité touristique et les manifestations locales**.
- **Accompagner les entreprises** dans la réduction des déchets.
- **Être exemplaire** au quotidien dans les services du Conseil général.
- **Sensibiliser et informer** sur la prévention.
- **Sensibiliser** les scolaires.
- Diffuser l'autocollant **STOP PUB**.
- **Impulser** de nouvelles actions.
- Accompagner les collectivités dans la **mise en œuvre de leurs actions**.

Grâce à ce guide, adoptez des gestes simples et devenez acteur de la réduction des déchets.

“ **Objectif : réduire de 7 % la production de nos déchets** ”



* Déchets verts et restes de repas

** Lingettes, mouchoirs papier et couches

Composition de la poubelle des ménages en France.

Je composte

En compostant, je réduis le volume de ma poubelle de 30% par an et j'obtiens un engrais naturel de qualité et gratuit pour mon potager, mon jardin, mes plantes d'intérieur... Cela engendre moins de déchets à collecter, moins de déchets à traiter et des éléments nutritifs restitués à la terre : le cycle naturel est respecté !

3 gestes pour un bon compost



- 1 Vider les biodéchets (déchets verts et restes de repas) dans le composteur.
- 2 Étaler et mélanger ce que vous venez de verser avec la matière du dessous.
- 3 Recouvrir les biodéchets par le même volume de feuilles mortes ou de broyat (sciure, copeaux de bois).



ASTUCES AU JARDIN !

Des alternatives aux produits chimiques existent : le purin d'ortie sert d'amendement naturel, un récipient rempli de bière se transforme en piège à limaces, les copeaux de cèdre vous évitent de désherber, les coccinelles luttent efficacement contre les pucerons et les fleurs de lavande repoussent les mites, ...

Téléchargez le guide du compostage individuel

sur www.moinsdedechets.com



> un doute, une question : rendez-vous sur le FORUM des experts vous répondent

> pour commander un composteur contactez votre syndicat de collecte

TÉMOIGNAGE

Christophe Fournier
gardien de la résidence, et
Chantal Fournier, présidente de
l'association des locataires

« Il y a un peu plus d'un an, Auvergne Habitat (bailleur social) nous a contactés pour savoir si on voulait des composteurs au pied de notre résidence et nous avons donné notre accord », raconte Chantal Fournier, présidente de l'association des locataires. Une convention a été signée en septembre 2012 par le Conseil général, le VALTOM et Auvergne Habitat pour équiper deux résidences, le Rivaly à Durtol et Les chapelles à Aulnat.

Les 4 composteurs ont été installés en octobre 2012. Le VALTOM et Auvergne Habitat avaient prévu de distribuer 50 seaux individuels pour les 200 locataires et ils sont tous partis dans l'après-midi. Nous avons dû en recommander d'autres. Les représentants du VALTOM nous ont expliqué comment utiliser les composteurs et nous ont fourni de la documentation. Gardien

Résidence Le Rivaly : les locataires font leur compost



de la résidence, Christophe Fournier a suivi une formation sur le fonctionnement des composteurs, « pour savoir ce qu'on peut jeter dedans ou non. Il ne faut surtout pas mettre de plastique, de métaux ou de corps étrangers comme des coquilles d'huître ou des crustacés par exemple. Ensuite, régulièrement, j'ajoute des matières sèches, des

feuilles, dans le compost. » Au bout de 5 mois d'utilisation, le premier composteur était rempli, puis un 2^{ème} a ensuite été fermé. « Il faut entre 5 et 10 mois pour que le compost se forme. Nous allons le donner en priorité aux locataires qui utilisent les composteurs. Ils pourront le mettre dans leurs jardinières ou leurs jardins. »

J'achète malin

Le secteur alimentaire représente 80 % des emballages ménagers, viennent ensuite les produits d'entretien de lavage et d'hygiène.



LES EMBALLAGES REPRÉSENTENT 50 % DU VOLUME ET 30 % DU POIDS D'UNE POUBELLE.

Quand je fais mes courses

► **Je pars avec mes sacs réutilisables** et jamais sans ma liste : ainsi j'évite les achats impulsifs et je fais des économies !

► **Je pense réutilisable** : j'évite les rasoirs jetables, la vaisselle en plastique, les lingettes nettoyantes ... les produits à usage unique produisent un maximum de déchets.

► **Je préfère les grands formats** aux portions individuelles.

► **Je privilégie les écorecharges, le vrac, les produits à la coupe, tout en veillant à ce qu'ils soient adaptés à ma consommation.**

Pour vous aider à rendre votre quotidien plus écologique, une série de guides pratiques est également à votre disposition, rendez-vous sur le site de l'ADEME : ecocitoyens.ademe.fr.

Consommer malin en évitant les produits et les emballages superflus.

TÉMOIGNAGE

“ Mieux acheter pour moins jeter ”

Guy Gravelat

Responsable de l'environnement à l'association Consommation Logement Cadre de Vie du Puy-de-Dôme.

« **E**n général, lorsqu'on parle de prévention aux gens, ils se sentent découragés. Ils pensent souvent que celle-ci doit être faite en amont des produits qu'on achète. Notre travail est de déconstruire cette façon de penser. A la CLCV, au sein de toutes nos commissions, nous abordons le thème de la prévention des déchets dans toutes les animations que nous organisons. C'est un travail de fourmi mais on est persuadé qu'il faut le faire et ça finit par être efficace. Tous les ans, lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, nous organisons une opération « chariot malin » en partenariat

avec une enseigne de grande distribution. Elle consiste à comparer les prix de deux chariots remplis de produits identiques mais au conditionnement différent (grand format pour le premier, emballage individuel ou petit format pour le second). En ramenant les prix au litre ou au kilo affichés en rayon, on se rend compte qu'ils peuvent varier quasiment du simple au double. Pour faire des économies, il est préférable d'acheter les produits en grand conditionnement, sans suremballage. On préconise également de privilégier des produits à la découpe et en vrac car ils sont souvent moins chers et on peut choisir ses quantités.



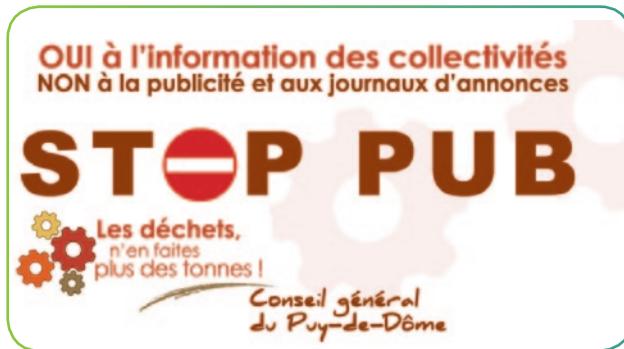
Depuis 15 ans, nous promovons le stop pub sur les boîtes aux lettres. En posant cet autocollant, on peut réduire de 50 kg par an sa production de déchets. Nous menons aussi des actions pour réduire le gaspillage alimentaire. Au niveau national, notre association se mobilise contre l'obsolescence programmée des appareils électroménagers afin de faire passer leur durée de vie de 2 à 5 ans et d'inciter leurs fabricants à produire des pièces de rechange pendant 10 ans. »

J'évite les déchets superflus

Oui à l'autocollant STOP PUB !

Je réduis ainsi les quantités de journaux et publicités qui finissent à la poubelle avant d'être lus tout en continuant à recevoir les informations des collectivités. C'est moins 15 kg de papier / an/ personne !

Je me procure un autocollant STOP PUB sur demande auprès de ma mairie, de mon syndicat de collecte, du VALTOM ou du Conseil général (coordonnées en dernière page).



Stop au gaspillage alimentaire ! Oui mais comment ?



- Je consomme mes aliments en fonction de la date de péremption.
- Je prépare moi-même mes repas, j'accomode ou congèle les restes.
- Je veille à la bonne conservation des aliments.

Sur alimentation.gouv.fr : retrouvez des informations sur l'alimentation, le gaspillage alimentaire ...

TÉMOIGNAGE

Collège Gordon-Bennett
Rochefort Montagne

Pendant l'année scolaire 2012-13, 16 élèves éco-délégués du collège Gordon-Bennett de Rochefort-Montagne se sont engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. « J'ai vraiment été surprise par la quantité d'aliments qui se retrouvaient à la poubelle », s'exclame Tiffany. « Nous

Le gaspillage alimentaire au menu

avons pu prendre conscience de toutes les contraintes que doivent intégrer les cuisiniers de la cantine comme les normes d'hygiène, les temps de cuisson... », poursuit son camarade, Baptiste. Elèves en 3^e l'année dernière, Tiffany et Baptiste ont fait partie des 16 éco-délégués du collège Gordon-Bennett, établissement pilote dans l'éducation à l'alimentation et la sensibilisation au gaspillage alimentaire. Tout au long de l'année, ils ont organisé plusieurs actions pour faire baisser la quantité d'aliments jetée à la poubelle à chaque fin de repas : tri, pesée des déchets (avec des poubelles différentes pour l'entrée, le plat

de résistance...), rencontre avec les personnels de la cantine, élaboration d'un menu...

Au fur et à mesure, une entente s'est construite entre les agents du restaurant scolaire et les élèves. Ce qui a permis de mieux s'adapter à leurs souhaits. « Avant, je jetais systématiquement ce que je n'aimais pas, confie Baptiste. Maintenant je peux demander moins et, si jamais j'ai encore faim, je peux me resservir. »

Si tout ne s'est pas fait du jour au lendemain, les élèves de Gordon-Bennett se sont petit à petit habitués à adopter les bons gestes. Une évolution bien confirmée par le poids des poubelles à la sortie du restaurant scolaire : de 110 g gaspillés par personne et par repas l'année dernière, on est passé à 12,8 g à la fin de l'année !



J'évite aussi...

Je mets la poubelle au régime !

► **Bienvenue dans l'ère de la dématérialisation.**

J'ai un cadeau à faire, pourquoi un objet ?

Places de cinéma, de spectacle, un moment de détente en institut ... la liste des cadeaux dématérialisés est longue.

► **Je consomme moins de papier et mieux.**

A l'école, à la maison, au bureau, j'évite de tout imprimer, je configure mon imprimante pour une impression recto-verso, je réutilise le papier en brouillon, etc ...

► **Je fais des pauses sans déchets.**

J'évite la vaisselle jetable, je privilégie les goûters faits maison, j'opte pour une gourde et des gobelets réutilisables, etc. ...

► **J'utilise des piles rechargeables.**

► **Et pourquoi pas les couches lavables ?**

C'est 60 fois moins de déchets et ça coûte deux fois moins cher.

**COUCHES RÉUTILISABLES :
IMPACT ENVIRONNEMENTAL ALLÉGÉ,
COMPOSITION SANS ADDITIF CHIMIQUE ...**



Pour connaître les actions de valorisation ou de recyclage, téléchargez le guide de l'Ademe : www.ecocitoyens.ademe.fr

TÉMOIGNAGE

Le club d'escalade riomois, Rappel63 a mis la barre très haut en matière de réduction de déchets pendant les événements qu'il organise.

“Toujours plus haut pour moins de déchets”



Depuis la construction du plus grand mur d'escalade d'Auvergne, Riom est devenue une étape incontournable de la coupe de France d'escalade. Le club Rappel63, qui accueille la compétition, a tenu à ce que l'organisation de cette rencontre soit en adéquation avec ses valeurs de respect de l'environnement. Il s'est donné comme objectif que les 3 000 visiteurs qui assistent à l'événement produisent le moins de déchets possible.

La restauration sur place est organisée en conséquence : les sandwiches sont faits sur place et ne sont pas emballés ; la petite restauration est livrée avec de la vaisselle en plastique lavable et réutilisable (c'est la même qui est utilisée

depuis 3 ans) ; idem pour la boisson, systématiquement distribuée dans des gobelets réutilisables. Les canettes et les bouteilles en plastique sont bannies.

Des poubelles de tri sont disposées de façon visible dans et aux abords du gymnase. Rappel63 s'occupe aussi de composter les déchets fermentescibles. Le souci de limiter l'impact environnemental continue jusque dans les WC : les spectateurs peuvent utiliser les toilettes sèches.

Les organisateurs ont même pensé à la communication autour de l'événement. Le nombre d'affiches imprimées a été réduit au strict minimum et les supports numériques privilégiés.

Je donne une seconde chance aux objets

70% DES TEXTILES USAGÉS RÉCUPÉRÉS SONT VALORISÉS. ILS SONT RÉUTILISÉS OU RECYCLÉS.

Je réemploie, je réutilise, je répare

Mon ordinateur bugge, j'ai des vêtements inutilisés qui encombrant mes placards, j'ai un besoin ponctuel d'outillage, je veux m'équiper sans y mettre le prix fort, je désire partager mes savoir-faire ...

Avant de jeter ou d'acheter, je m'interroge !

Mon bien peut-il encore servir à quelqu'un d'autre ? C'est le cas de 70% des biens d'équipement d'occasion ou des vêtements usagés qui peuvent être réemployés. Au lieu d'être jetés, les objets peuvent-ils être détournés ou transformés ? Place aux créateurs et bricoleurs ! Pour vous guider dans vos démarches, consultez l'annuaire du réemploi sur le site www.moinsdedechets.com



TÉMOIGNAGE

Les Ateliers Lucien
Clermont-Fd
www.parcelle24.org

“Transformisterie”

Quand les déchets deviennent source d'inspiration pour les artistes : bienvenue dans les ateliers Lucien.



Plutôt que de devenir des déchets, les objets peuvent connaître une seconde vie surprenante. Surtout quand, au lieu de suivre le chemin habituel de la benne à ordures, ils atterrissent dans les locaux bariolés des ateliers Lucien.

Installés dans une ancienne menuiserie de Clermont-Ferrand, restaurée presque exclusivement avec des matériaux de récupération, les ateliers Lucien sont un véritable pôle d'activités mêlant pratiques artistiques, artisanales et écologiques. « En travaillant avec des artistes et des artisans, nous voulons sensibiliser le public à faire un

meilleur tri et montrer tout le potentiel des objets de récupération », résume Claire Durlin, présidente de l'association Parcelle, à l'origine de cette initiative. « Nous proposons une surface d'accueil aux artistes plasticiens, designers, techniciens, associations... pour qu'ils puissent créer et travailler. Le but est de réduire les déchets en les réemployant vers du design durable. »

Dans cet espace, les compétences se complètent, les échanges se multiplient, les réseaux se tissent... Lieu de création, la « transformisterie » est aussi, et surtout, un lieu de vie.

Je trie mieux

UN DOUTE, UNE QUESTION ? N'HÉSITEZ PAS
À CONTACTER VOTRE SYNDICAT DE COLLECTE
(COORDONNÉES À LA FIN DU GUIDE)

Quand je n'ai pas d'autres solutions que de jeter, je le fais en suivant les consignes de mon syndicat de collecte car tous les déchets ne vont pas dans la même poubelle.

- J'utilise les déchèteries pour les encombrants, déchets dangereux, déchets verts, etc.
- J'utilise les poubelles sélectives pour les déchets recyclables et les déchets fermentescibles.
- Je rapporte les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) en magasins ou en déchèteries.

AVANT DE JETER, POSEZ-VOUS LES BONNES QUESTIONS : MON DÉCHET EST-IL RECYCLABLE ? DANGEREUX ?

Tous les objets qui s'allument, clignotent, émettent des sons, bougent ou vibrent et qui contiennent des piles et accumulateurs : cartes d'anniversaire musicale, porte-clés qui cli-gnote, etc. ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle mais être rapportés dans les magasins ou en déchèterie.

SACHEZ RECONNAÎTRE ET ORIENTER UN DÉCHET DANGEREUX

Certains déchets sont dangereux à la fois pour l'environnement et pour la santé humaine (médicaments, seringues pour automédication, solvants, peintures...). Vous ne devez en aucun cas les jeter dans la nature ou dans les eaux usées (toilettes, lavabos).



Pour connaître les solutions afin de se débarrasser proprement et écologiquement des déchets dangereux, téléchargez le guide sur :

www.ecocitoyens.ademe.fr



Ce logo indique que le produit est totalement ou partiellement recyclable.



Ce logo accompagné d'un pourcentage, indique que le produit est fabriqué à partir de matériaux recyclés. Dans le cas présent ce produit ou cet emballage contient 65 % de matières recyclées.



Ce logo indique que le fabricant verse une taxe à Eco-emballages. Les fonds sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de collecte sélective et au recyclage.

Que sont l'éco-conception et les écolabels ?

ÉCO-CONCEPTION :
 - NOCIVITÉ RÉDUITE
 - SUREMBALLAGE LIMITÉ
 - DURÉE DE VIE AUGMENTÉE

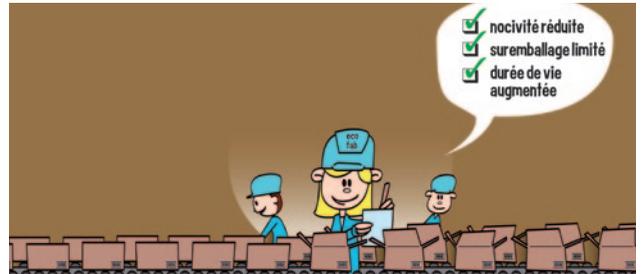
L'éco-conception

permet de minimiser l'impact des produits sur l'environnement au moment de leur fabrication, leur utilisation et leur abandon.

Je me fie aux Ecolabels

Un écolabel est un label écologique attribué, par un organisme indépendant, à un produit susceptible de réduire des impacts négatifs sur l'environnement en comparaison avec d'autres produits de la même catégorie.

Les écolabels distinguent des produits et des services respectueux de l'environnement, pour tout savoir : www.ecolabels.fr.



Guide ADEME 50 logos environnementaux sur les produits
 - Panorama des logos sur des produits du quotidien, à télécharger sur :
www.ecocitoyens.ademe.fr

TÉMOIGNAGE

École de St-Maurice-es-Allier

“Les élèves s'équipent malin”

A l'école de St-Maurice-es-Allier, les troussees sont éco-conçues.

Est-il besoin de se ruiner, à chaque rentrée, pour acheter une multitude de fournitures scolaires ? A l'école de Saint-Maurice-es-Allier, la réponse est non. Avec leur enseignante, Christine, les élèves de CM1 et CM2

ont des cours d'art plastique bien particuliers : réalisation de troussees et de décorations avec des objets de récupération. Cette année, les crayons, gommés et stylos seront accueillis dans des cartons pour tablettes de chocolat. L'année dernière, c'était dans des briques Tetra pak®.

Les élèves transforment les bouteilles plastiques en fleurs et en papillons pour la décoration. Quant à leurs bouchons, ils trouvent une seconde vie en devenant de petits récipients à peinture.

La sensibilisation à produire moins de déchets et à l'environnement ne s'arrête pas là. Les élèves peuvent ramener les déchets fermentescibles de leur famille pour alimenter le composteur de l'école. Et tous les ans, ils participent à l'opération « Nettoyons la nature » pour ramasser des déchets sur un espace de la commune.



► LE GUIDE DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Quizz (réponses en bas de page)



1/ Quelle est la quantité de déchets produite par Puydômois et par an ?

- 350 kg 550 kg 850 kg

2/ Quel est l'objectif de réduction des déchets en 5 ans ?

- 3 % 7 % 12 %

3/ Sur quel site peut-on télécharger le guide du compostage individuel ?

- www.moinsdedechets.com www.lecompostagefacile.com

4/ Consommer malin c'est : (plusieurs réponses possibles)

- Acheter des produits jetables Acheter des grands formats Utiliser un cabas
 Acheter des produits locaux Faire ses courses avec sa liste

5/ Que représente le gaspillage alimentaire par an et par habitant ?

- 10 kg 18 kg 20 kg

6/ Que signifie le logo ?



- Produit recyclé Produit dangereux Produit totalement ou partiellement recyclable

7/ Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

- Réduire la quantité des déchets Réduire la nocivité des déchets les 2

Contacts



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE COURPIÈRE**

4 Avenue Jean Jaures
63120 COURPIÈRE
Tél : 04 73 53 24 71



SMCTOM DE LA HAUTE DORDOGNE

20 Route de Clermont
63760 BOURG LASTIC
Tél : 04 73 21 88 46



ARDES COMMUNAUTÉ

4 place Jean Garnier
63420 ARDES-SUR-COUZE
Tél : 04 73 71 80 39



SICTOM DES COMBRAILLES

Mairie
63700 MONTAIGUT
Tél : 04 73 85 95 74



SIVOM D'AMBERT

Rue Anna Rodier
63600 AMBERT
Tél : 04 73 82 37 81



SICTOM PONTAUMUR-PONTGIBAUD

Rue du commerce
63230 PONTGIBAUD
Tél : 04 73 73 16 83



SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE

Zone de Layat II
63200 RIOM
Tél : 04 73 64 74 44



SICTOM DES COUZES

Le Treuil
63320 SAINT-DIERY
Tél : 04 73 96 77 75



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTRE ALLIER ET BOIS NOIRS**

51 rue Ernest Laroche
63290 PUY-GUILLAUME
Tél : 04 73 94 74 12



SICTOM ISSOIRE BRIOUDE

ZI Vieille Brioude BP88
43102 BRIOUDE
Tél : 04 71 50 32 92



THIERS COMMUNAUTÉ

3 Rue Pasteur
63300 THIERS
Tél : 04 73 53 93 08



CLERMONT-COMMUNAUTÉ

64-66 Avenue de l'Union Soviétique
BP 231 - 63007 CLERMONT-FD
Tél : 04 73 94 74 12



VALTOM

1 Chemin des domaines de Beaulieu
63000 CLERMONT-FD
Tél : 04 73 42 24 24



ADEME AUVERGNE

63 bd Berthelot
63000 CLERMONT - FD
Tél : 04 73 31 52 80



CONSEIL GÉNÉRAL DU PUY-DE-DÔME

24 rue St-Esprit
63033 CLERMONT-FD
Tél : 04 73 42 02 46

Réponses : 1/ 550 kg - 2/ 7% - 3/ www.moinsdedechets.com - 4/ acheter des grands formats, utiliser un cabas, acheter des produits locaux, faire les courses avec sa liste - 5/ 20 kg - 6/ produit totalement ou partiellement recyclable - 7/ les 2